

Conférence

LGBTQI dans le milieu du travail? Egalité des droits!

Les droits des LGBTQI+ sont des droits syndicaux
Lutte contre l'homophobie, la transphobie et les discriminations
fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre



Enjeux

Les droits des travailleuses et travailleurs lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels sont des droits humains fondamentaux et en tant que tels ils sont aussi des droits syndicaux. C'est pourquoi ils sont au cœur des activités syndicales. La syndicalisation des travailleurs LGBTQI+ rend les syndicats plus représentatifs de l'ensemble des travailleurs. Tous les travailleurs doivent être protégés contre les discriminations et la discrimination basée sur l'orientation sexuelle ne diffère en rien des autres discriminations. Toutes les discriminations sont punissables au regard de la loi et il n'y a pas de discriminations moins graves que d'autres.

Le combat syndical doit porter sur l'égalité des droits et le respect de la dignité des travailleuses et travailleurs sur le lieu du travail et ce indépendamment de leur orientation sexuelle ou identité de genre.

L'homophobie est une atteinte au droit et ne pas agir en tant que syndicat représente un danger pour l'ensemble des travailleurs. Ne pas dénoncer, ne pas agir contre les discriminations homophobes laisse la porte ouverte à d'autres discriminations, tout aussi insupportables : Promouvoir un environnement professionnel exempt de toute discrimination.

Les objectifs :

- la déconstruction des stéréotypes et des préjugés sur les LGBTQI+ ;
 - la sensibilisation à la lutte contre l'homophobie sur le lieu du travail ;
 - l'égalité des droits pour tous les travailleurs ;
 - le respect de la place de chaque travailleuse et travailleur dans l'emploi ;
 - le respect des valeurs de la CSC
-
- Outiller les délégués
 - Mise en réseau

Le public cible :

- les délégués syndicaux;
- les affiliés plus largement
- les partenaires réseau LGBTQI+

Date :

Le mardi 6 novembre 2018 - 9h30-16h30

Lieu :

Salle Helder Camara, rue Pletinckx 19, 1000 Bruxelles (CSC Bruxelles) (400-500 places max)

Inscription au plus tard le 25/10/2018 :

acvcsc.lgbt.work@gmail.com - www.facebook.com/ACV-CSC-LGBT-at-Work

Programme :

- 9h00-9h30 Accueil
- 9h30-9h45 Mot d'introduction : **Pourquoi les droits des LGBT sont des droits syndicaux ?**
par Luan Abedinaj et Stefaan Peirsman
- 9h45-10h10 **Présentation de la Platform ACV-CSC** par Paul Schoeters et Ellen Sleenwaert
- 10h10-10h40 **Législation anti-discrimination : critère orientation sexuelle** par UNIA, Imane El Morabet
- 10h40-11h00 **Questions et réponses**
- 11h00- 11h30 **Pause et foire au stand LGBTQI+**
- 11h30-12h00 **Toolkit LGBTI+ pour la gestion du personnel** par KliQ asbl - Alexi De Greef
- 12h00-12h30 Questions et réponses
- 12h30-13h30 **Lunch (+ foire au stand LGBTQI+)**
- 13h30-16h20 **Exemples de pratiques syndicales en Europe:**
- Exemple de campagne sur les stéréotypes et les préjugés au sein de l'entreprise.
 - Sensibiliser le personnel par différents moyens : affiches, mails, tract
 - Présentation d'outils pratiques : fiches
- 13h30-14h10 - Paul Emmanuel Henry, CSC Belgique
 - La situation aux Pays-Bas: Michiel Odijk (plus de 30 ans d'expérience dans le syndicalisme LGBTQI aux Pays-Bas)
- 14h10-14h20 **Questions et réponses**
- 14H20-15h00 - Unite Royaume-Uni (Alberta Mills)
 - GEW, ver.di, IG BAU, DGB Allemagne (Bodo Busch)
- 15h00- 15h10 **Questions et réponses**
- 15h10- 15h20 **Pause**
- 15h20-16h20 **Débat avec la salle et les 4 syndicats**
- 16h20-16h30 **Mot de conclusion (Chris Van Mol – ACV BHV – CSC BHV)**

N.B. : des stands seront organisés avec les partenaires associatifs LGBTQI+